

Rénovation énergétique pour les particuliers : une prime attractive, un choc encore nécessaire

1. Une prime de 3000€ pour financer ses travaux

Une des mesures phare du dispositif concerne la prime de 1350€, pouvant aller jusqu'à 3000€ sous conditions de ressources, pour le financement de travaux d'efficacité énergétique.

A cette prime, s'ajoute le renforcement des dispositifs actuels :

- Abaissement de la TVA pour les travaux de rénovation de 7% à 5%
- Relèvement des plafonds de l'ANAH pour toucher désormais près de la moitié des français
- Relèvement de la prime du Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) jusqu'à 3000€

L'ensemble de ces mesures, associées aux crédits d'impôt, à l'éco-prêt à taux zéro et aux certificats d'économie d'énergie, permettent de financer jusqu'à 80% des travaux des ménages en situation de précarité énergétique. Mesures qui trouveront leurs traductions dans le projet de Loi de Finances pour 2014 qui sera présenté le 25 septembre prochain.

2. L'impératif besoin d'un « choc de simplification » sur la rénovation thermique !

BAOENE se félicite de ces annonces qui encouragent les particuliers à investir dans la rénovation thermique de leur habitat. Toutefois, les modalités d'application de ces aides ne sont pas encore définies, et un effort de simplification, de communication et de sensibilisation du grand public est

indispensable pour avoir un effet concret. D'où la nécessité de la création de guichets unique et de conseillers en rénovation énergétiques.

Pionnier en la matière, BA0ENE a conçu un Espace Conseils en Energie de 500m², dès 2011, pour accompagner les particuliers dans leurs travaux : audit énergétique, identification des travaux prioritaires, montage financier et administratif, engagement sur le prix et le résultat.

3. Rénovation des logements : « Le marché appartiendra à ceux qui savent marier bâtiment et énergie »

Aujourd'hui plusieurs constats poussent à revoir le marché de la rénovation :

- Les particuliers sont plutôt mal armés face à la complexité technique des travaux ; la décision de se lancer dans la rénovation énergétique de leur logement en souffre.
- Ils craignent aussi de ne pas réellement profiter des résultats de ces travaux (rappelons que les Français déménagent en moyenne tous les 8 ans).
- Malgré les économies générées par une rénovation, les travaux restent expansifs. Avec des résultats complexes à quantifier et un accès difficile aux aides, les ménages français demeurent attentistes.
Tout cela rend nécessaire la création d'un nouveau métier : un interlocuteur unique pour tous les travaux de rénovation. A travers la complémentarité de ses connaissances (qui mêlent bâtiments et énergie), ce conseiller en rénovation énergétique rend les travaux plus accessibles aux ménages.

L'offre BA0ENE est en parfait alignement avec ce constat. BA0ENE est le seul acteur d'Ille-et-Vilaine à se positionner comme véritable chef d'orchestre avec le double savoir-faire bâtiment et énergie.

4. La méthode BAOENE : des compétences et des engagements

BAOENE propose des services clé en main aux particuliers pour tout projet lié à l'habitat résidentiel : rénovation, extension, construction. Basée à La Mézière (10min au nord de Rennes), BAOENE dispose d'un Espace Conseils en Energie pour sensibiliser les particuliers à la notion de performance énergétique et les accompagner dans leur projet.

Tout projet dans l'habitat est complexe. Sur le plan technique, le choix des travaux, des entreprises, l'analyse des offres, et le suivi des travaux peuvent se révéler une épreuve. La lourdeur administrative peut décourager même les plus motivés. C'est pour cela que BAOENE se positionne comme interlocuteur unique et accompagne ses clients sur chaque étape – depuis les démarches administratives (permis de construire), financières (aides et subventions, banque...), réalisation, suivi de chantier, ... -, afin de faciliter la réalisation des projets, tout en donnant des garanties importantes à ses clients : engagement sur un prix global et forfaitaire, engagement sur le résultat final.

Avec 2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013, BAOENE a déjà réalisé près de 50 projets sur l'ensemble du département de l'Ille-et-Vilaine.

Plus d'infos

www.baoene.com